Un anniversaire

C'est dans sa séance du 6 mars 1885 (il y a 50 ans) que le Conseil municipal de Paris votait l'admission des femmes comme internes dans les hôpitaux.

L'internat dépendant de l'Administration de l'Assistance publique, son directeur d'alors, M. Peyron, fit contre l'admission des objections sérieuses :

— Est-il convenable que les internes des deux sexes vivent en commun ?

— N'est-ce point une responsabilité écrasante pour une femme que 24 heures de garde ?

Le directeur de l'A. P. n'était que l'interprète de l'opinion des médecins et chirurgiens des hôpitaux qui se prononcèrent contre l'admission à la presque unanimité.

Le Conseil municipal vota, cependant, l'admission des femmes à l'internat par 48 voix contre 15.

Avec un tel précédent, comment ne pas espérer que le Conseil municipal vote bientôt l'admission des femmes dans son sein ?... — BLANCHE VOGT.